



# ASSEMBLEE GENERALE

## Jambes (ADEPS), le 17 mars 2019

### Rapport

Stéphane Ahn ouvre la réunion et remercie tous les membres pour leur présence.

Il profite de l'occasion pour remercier aussi les partenaires et informe les membres que POLY et UTS n'ont pas reconduit le sponsoring, ils ont d'autres obligations pour leur nouveau Team.



Deux représentants de nouveaux clubs procéderont au comptage des voix. (94 voix sur 87 obligatoires)

TDCH représenté par Monique HOUTEN, Juriste, demande sur quelle base, le CA possède des voix supplémentaires pour chaque commission. Les statuts ne le prévoient pas.

Après vérification, le ROI le prévoit mais pas les statuts. Sur ce, les cartons supplémentaires distribués aux membres du CA sont enlevés. Ce qui ramène le quota à 81 voix sur 80 obligatoires. Madame HOUTEN se porte volontaire pour la rédaction des modifications des statuts.

## Vérification du mandat des représentants des associations

- Administrateurs présents (7 voix)
  - Jean Ficherouille (JF), président (ATCC)
  - Christine Mlakar (CM), vice-présidente (ATCC)
  - Stéphane Ahn (SA), secrétaire général (TRIBI)
  - Robin PETRE (RP), trésorier (RCBT)
  - Luis del Solo (LDS), membre (TTB)
  - Anne-Marie Marini (AMM), membre (HTT)
  - Mégane VAN STEENWINKEL (MVS), membre (NSTT)
- Administrateur excusé (sans voix) : Céline Sipvin (CS), membre (TTB)
- Associations : (81 voix)

Nombre de voix totales : 120 >> 2/3 de présences obligatoires : 80

Nombre de voix présentes : 81

### Présences de l'AG :

Clubs présents 52 VOIX : ATCC, BATSTH, BTC, CCSTC, EUPEN, HTT, JETT, NSTT, OTC, PMX, Q3T, RCBT, RMT, ROS, STT, TA, TCA, TCDM, TDCH, TNT, TO3AG, TRIATH, TRIFLY, TRIGT, TTF, TURBO

Clubs donnant procuration 22 VOIX : TITAN, ETC, ETT, GANT, NVS, P8, TCBM, TITAN, TNTB, TRIBI, TTB, WATTS

Clubs absents : B4LTT, CCCTRI, CIT, ENERGY, ETM, FLOT, GTC, JTPBG, LVMT, LDLV, PDO, PFA, ROS, SBT, SCBTRI, STPROM, SV, TG, TKV, TPA, TRIABEL, TRI-B, TRILGE, TRITR, TTR, UTT

Administrateurs présents 7 VOIX: Jean Ficherouille, Christine Mlakar, Stéphane Ahn, Robin Pétré, Anne-Marie Marini, Luis Del Solo, Mégane Van Steenwinkel

Administrateur absent: Céline Sipvin

- Nouveaux clubs présents (sans droit de vote) :
  - TCA (Triathlon Club Andenne)
  - TO3AG (Triathlon O3 Ardenne Gaume)
- Nouveaux clubs absents :
  - ROS (Running & Outdoor Sombreffe)
  - TRIFLY (La Fly Emnesrate Team)

## Approbation du rapport de l'AG du 25 mars 2018

Pas de remarques, le rapport est approuvé à l'unanimité.

### Mot d'accueil du Président (JF)

Jean Ficherouille remercie les clubs de leur présence et informe les membres que l'évolution du nombre de licences est favorable.

En 2017, la Ligue a connu une grosse progression de licenciés probablement dû :

- aux 90 dames supplémentaires ;
- à la suppression du test à l'effort.

Pour 2018, il avait une crainte de tassement mais au contraire la progression continue, ce qui est très favorable à beaucoup de points de vue pour la Ligue.

Plusieurs éléments vont aussi progresser au niveau politique de la Ligue. (Consolidation)

### Rapport du Directeur Sportif (SD)

*Les slides de présentation se trouvent en annexe 1.*

(SD) demande à l'assemblée ce que pensent les membres de ce projet.

(Q3T), Vincent MINOT est déçu et regrette que les écoles de jeunes n'aient pas été consultées. Pour sa part, une rencontre a déjà eu lieu avec l'Adeps pour le plan programme. Il estime que ce serait malsain pour les jeunes et qu'il est impossible d'organiser des aquathlons à Farciennes. Les infrastructures sont par contre très adéquates pour du duathlon.

(SD) répond qu'il s'agit d'un projet « Sport pour tous » de l'Adeps mais axé principalement sur les jeunes. Il a demandé de le reporter d'un an mais l'Adeps a répondu qu'il serait tout bonnement annulé s'il y avait demande de report, raison pour laquelle, je me suis trouvé sur un délai court.

(TA) informe qu'ils ont été abordés pour organiser un aquathlon.

(FP) demande s'il faut être formé pour encadrer ? (SD) répond qu'effectivement il faut être éducateur physique ou moniteur sportif initiateur en triathlon.

(TO3AG) demande si ce projet ne sera pas un doublon avec les écoles de jeunes ? (SD) répond par la négative et qu'il reviendra vers les clubs.

(SD) souligne le travail de Benjamin LANTREBECQ qui est justifié par le suivi du site de la Ligue. Il est la personne relais pour le challenge Supercoupe afin de le dynamiser.

(FP) se demande si l'ajout d'informaticiens ne serait pas un atout pour le rayonnement de ces infos.

## Formation des cadres

- Formation initiateur
- Formation éducateur : pas d'obligation d'être initiateur mais assez haut niveau, le candidat devra avoir des connaissances de base car dans la négative ne réussira pas.

Noël REMY (NR) demande si un module concernant l'arbitrage et règlements est prévu ? (SD) répond par l'affirmative.

## Rapport du Directeur technique (ST)

*Les slides de présentation se trouvent en annexe 2.*

(SA) remercie (ST) pour son travail, pas toujours facile, au vu des contacts avec le COIB, l'ADEPS, etc.

## Rapport du Bureau Administratif (SA)

*Les slides de présentation se trouvent en annexe 3.*

(SA) remercie (PC) pour son énorme travail au sein de la Ligue.

(TCDM) demande ce qu'est devenu Benoit VEYS ? (SA) répond qu'il a remis sa démission dû à un problème de santé et qu'il sera sans doute remplacé.

(JF) ajoute qu'en terme de politique générale, il faut accentuer le développement et le professionnaliser par :

- Le sport : avec l'engagement d'un Directeur sportif adjoint pour seconder (SD)
- Le renfort d'administratif selon les besoins du secrétariat
- La sécurité : mise en place d'un délégué ligue sur les compétitions.
- Le recrutement : engagement d'un agent de terrain pour promouvoir la ligue auprès des non licenciés (jeunes et adultes)

## T3Series

(Q3T) s'interroge car selon l'organigramme (MVS) occupe le poste au niveau des dames mais se charge plutôt des Championnats de Belgique. (MVS) fait remarquer qu'avec la Be3, elle étudie le pourquoi le T3Series ne fonctionne pas chez les dames.

(FP) désire aborder le point du cahier des charges car en cas d'absence de ce cahier, il n'y a pas de contrainte et qu'en cas d'accident, les frais se retourneront vers l'organisateur et la Ligue. Il a des craintes sur les dégâts encourus.

(Q3T) pense qu'effectivement ce sont les organisateurs qui sont responsables.

(OTC) demande que la Ligue structure mieux le cahier des charges afin que les organisateurs soient reconnus responsables. La perfection en matière de sécurité n'existe pas mais pense qu'il

serait bon qu'ils soient bien informés en cas d'accident. Il cite l'exemple d'un cas lors d'un promo à l'Eau d'Heure, un AVC + rupture d'anévrisme avec hospitalisation. (Pas de recours à ce jour). (SA) cite l'exemple d'une athlète courant avec un MP3 et des écouteurs a subi un accident, l'organisateur a d'abord été incriminé et après vérification, celui-ci a été mis hors de cause. (TDCH) désire que le cahier des charges soit un règlement à part entière. D'ailleurs, celui-ci reprend la mention « l'organisateur est responsable pour la vérification du temps écoulé dans le penalty box », ce qui n'est pas le cas. (NR) estime que le terme « d'embarcations », signifie au minimum de 2. Dans le cas d'un accident, l'organisateur, les arbitres et la Ligue seront condamnables. (JF) répond que les statuts vont être modifiés en attirant l'attention sur les articles concernant la sécurité. (NR) se réjouit et ajoute qu'il faut changer et mettre en place des normes strictes. (JF) ajoute que la notion de sécurité est primordiale. La commission sécurité a modifié les articles concernant la partie aquatique d'un triathlon et la partie vélo d'un cross triathlon (soumises à approbation) (TDCH) pense qu'il faut repartir d'après la trame de base car être trop précis s'avérerait dangereux pour la Ligue. (TURBO) informe que lors de son organisation, il respecte le cahier des charges et l'arrêté de police. (Q3T) estime qu'il ne faut pas inverser les rôles et en tant qu'organisateur, il faut se poser les bonnes questions. (SA) ajoute que la Ligue va réactiver afin d'obtenir à nouveau un délégué ligue qui devra rédiger un rapport. (OTC) considère que personne n'est à l'abri d'un accident et la Ligue devrait donner des recommandations. (PC) signale que les assurances ont été augmentées mais que la protection à 100 % est impossible. (TDCH) rétorque qu'une assurance ne couvre de toute façon pas au pénal et en cas d'accident, une plainte sera déposée au pénal.

## Rapport de la Commission Relations Publiques (SA) et (PC)

*Les slides de présentation se trouvent en annexe 4.*

## Rapport de la Commission des Jeunes (LDS)

*Les slides de présentation se trouvent en annexe 5.*

(TRIGT) regrette de ne pas être au courant du rapport de la commission des jeunes concernant les changements dans le courant du mois décembre. (LDS) répond que celui-ci a été envoyé au responsable de club et qu'il regrette la mauvaise communication au sein des clubs. (ATCC) juge que la modification est compliquée pour Charleroi. (LDS) répond que c'est le (TRIGT) qui a demandé cette modification. (ATCC) répond que c'est une bonne idée mais dans la pratique, difficile. (TNT) entend beaucoup de critiques et qu'il serait peut-être intéressant de voir ailleurs, chez les flamands, en France qui ont peut-être évolué. (LDS) répond qu'ils se sont inspirés des normes françaises mais que ceux-ci ont plus de moyens.

(TRIGT) craint qu'à un mois et demi de l'épreuve, cela va être très difficile de modifier dû à la localisation du site.

(TNT) travaille avec le (Q3T) et à leurs yeux, c'est assez compliqué d'attirer des jeunes.

(LDS) enverra un mail aux clubs organisateurs et demandera leur avis.

Pour ce qui concerne les journées école de triathlon, (LDS) remercie Vincent MINOT pour sa disponibilité.

(NR) demande si cela se fait uniquement à l'intérieur des clubs car il a été contacté par la Ville de Seraing et se demande s'il s'agit du même projet.

(LDS) répond par la négative car à ce jour il n'a eu aucun contact avec l'inspecteur de Liège.

Pour la labellisation des écoles de triathlon, (RMT) demande si le (TCBM) est reconnu. (LDS) répond par la négative mais qu'il reste dans ses adresses de mailing.

Finale inter province avec l'Adeps durant les jours blancs fin juin- TO3AG signale que cela existe depuis 2 ans au Luxembourg. (LDS) demande à obtenir les coordonnées afin de pouvoir prendre contact.

### Rapport du Trésorier (RP)

(RP) signale qu'il a repris la trésorerie de la Ligue depuis 6 mois et passe la main à la comptable (PC).

*Les slides de présentation se trouvent en annexe 6.*

#### - Les Votes

- Rapport AG 2018 : unanimité : 81 VOIX POUR
- Approbation balance des comptes 2018 : 81 VOIX POUR
- Solde de l'année 2018 et décharge du trésorier : 81 VOIX POUR
- Approbation des tableaux ADEPS 2018 : 81 VOIX POUR
- Décharge du CA pour la gestion menée en 2018 : 81 VOIX
- Approbation du budget 2019 : 81 VOIX
- Modifications des statuts : 78 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE (TDCH); 1 VOIX ABSTENTION (OTC)
- Modifications du ROI : 78 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE (TDCH); 1 VOIX ABSTENTION (OTC)
- M. Baudouin (expert-comptable) a été désigné pour le contrôle des comptes ; pas d'autre candidat.

### Modifications au Règlement d'Ordre Intérieur

Stéphane Ahn informe que celles-ci ont été envoyées par mail avec la convocation et la majorité de celles-ci concerne certaines commissions qui, afin de les rationaliser, ont été transformées en groupe de travail.

(TRIGT) se demande pourquoi en cas de transfert, une indemnité est due uniquement pour les 3 athlètes rémunérés.

(PC) répond qu'il s'agit d'une communication de l'AISF.

### Modifications des statuts 2019

Celles-ci ont été envoyées par mail avec la convocation.

Le CA prend en compte les remarques du (TRIGT) pour que l'envoi des modifications soient envoyées plus tôt car 2 jours avant la date limite sont trop courts.

### Reconnaissance définitive des Nouveaux Clubs 2019

- ROS (Running & Outdoor Sombreffe)
- TCA (Triathlon Club Andenne)
- TO3AG (Triathlon O3 Ardenne Gaume)
- TRIFLY (La Fly Emnesrate Team)

(TCA) accueille des personnes valides et aussi Handisport. Ils ont mis en place une commission permettant aux organisateurs d'accueillir des handisports (Ligue Handi + LBFTD en la personne de (SD)).

(TO3AG) est issu d'un projet d'un établissement scolaire et fonctionne à 99 % d'une école de triathlon pour des enfants de 8 à 12 ans. Le triathlon inaugural aura lieu le même jour que Seneffe avec un petit circuit permettant aux parents de voir leurs enfants plusieurs fois sur le parcours.

(Q3T) et (OTC) déplorent l'absence des nouveaux clubs.

- Les Votes : ROS et TRIFLY >> VOIX POUR 60/81  
VOIX CONTRE (Q3T-EUPEN) = 5  
VOIX ABSTENTION (TTF-OTC-RCBT-TNT-TRIGT)= 16  
TCA et TO3AG >> VOIX POUR 81/81

### Cessation d'Activité en 2019

- ACF (Aqua Club Famenne)
- TRI4US (TRI4US)

### Changement de nom en 2019

- XTERRA devient STPROM (Sport Tourism Promotion)

## Rapport de la Commission d'arbitrage (Noël REMY)

*Les slides de présentation se trouvent en annexe 7.*

(TRIGT) Pour le temps écoulé entre 2 courses, il rétorque que la Ligue n'a pas respecté ces heures durant des années.

(SA) répond que c'est Be3 qui a décidé de s'aligner sur les normes ITU.

Le port de la trisuit à manches longues est autorisé selon certaines normes.

- Soit, il s'agit d'une trisuit à manches longues et est portée sous la combi pour la partie natation ;
- Soit, il s'agit d'une trisuit sans manches, l'athlète demande l'autorisation au CRO afin de pouvoir porter des manchettes pour la partie vélo et sera acceptée. Mais attention seulement si autorisation, à l'inverse, il sera disqualifié.

(TRIGT) En ce qui concerne les sanctions ne respectant pas les heures au check-in, il demande quelles sont les heures limites. (NR) répond que c'est à l'organisateur de donner les limites et que dès l'envoi des documents, les valeurs seront estimées.

(EUPEN) Cela fait 20 ans qu'il assiste aux AG et fait remarquer que dû aux nombreuses interventions, cela risque de durer jusqu'à 15h comme auparavant. Si, c'est le cas, l'an prochain, il n'y aura pas de quorum.

En 2019, la température de l'eau a été fixée à 11° pour les teams relais et 12° pour les autres courses.

## Elections au Conseil d'Administration

Article 30 :

- L'association est gérée et représentée par un conseil d'administration, composé de minimum SEPT et maximum NEUF personnes, élues parmi les licenciés par l'assemblée générale. Au sein du Conseil d'administration, il ne peut y avoir plus de 80% d'administrateurs du même sexe.

Article 3 du ROI :

- Les candidats sont élus s'ils atteignent le quorum de 50 % des voix présentes et représentées.

*Les électeurs doivent, sous peine de nullité de leur bulletin, obligatoirement émettre au maximum de votes qu'il y a de postes d'administrateurs à pourvoir ou rentrer un bulletin blanc.*

4 postes sont à pourvoir, candidats(es) :

- Anne-Marie MARINI (HTT) se représente
- Louis BOUILLET (RCBT) se présente
- Patrick MOREAU (TURBO) se présente
- Francesco PIOVESAN (BTC) s'est présenté mais a retiré sa candidature le jour de l'AG.



Louis BOUILLET est membre du RCBT depuis 11 ans et à présent, a du temps à consacrer à la Ligue.

Patrick MOREAUX fait partie du monde du triathlon depuis 1987 et est disponible pour intégrer le Conseil d'administration.

### Tour de table

**RMT** : rien à signaler

**TDCH** : demande de nommer les commissions dans l'article 19.

**EUPEN** : cette année, changement du circuit vélo avec parcours bloqué pour le LD et un mix Team relais distance olympique.

**HTT** : remercie le CA pour le travail accompli et souhaite une bonne saison à tous.

**RCBT** : remercie tous les bénévoles et les employés de la Ligue et rappelle leur aquathlon du 25 mai.

**TCA** : rien à signaler

**OTC** : remercie le CA

**Q3T** : remercie le CA et rappelle le cross duathlon jeunes.

**TRIGT** :

- Pourquoi 13 épreuves Supercoupe alors que le règlement en prévoit 11.
- Constate que Butgenbach est repris dans la Supercoupe alors que l'an dernier, le rapport était négatif au niveau sécurité. L'épreuve 2019 étant même supervisée.
- Demande la suppression du site i club pour éviter des frais inutiles.
- Est déçu que le T3Series dames soit supprimé.
- Rappelle le duathlon de Frasnes le 19 mai.

(JF) répond qu'il y a un développement sur la Supercoupe et que la demande a été faite par 2 clubs anciens organisateurs. Pour la seconde demande, (JF) signale que le premier jour était bon au niveau sécurité mais le lendemain, l'épreuve a été sous traitée par un organisateur parallèle.

Patrick MOREAUX, arbitre du jour, explique les faits et (SD) ajoute que le club de Butgenbach a fait confiance au sous-traitant qui n'a pas respecté le règlement.

Pour la partie T3Series, (MVS) explique que les clubs n'ont pas 3 dames pouvant accéder à ces épreuves et une autre alternative a été envisagée, prendre des dames de différents clubs mais sans succès. Trop peu de clubs sont intéressés. (NR) pense que les clubs wallons ont du mal à se déplacer en Flandre en T3Series.

**BATSTH** : remercie le CA

**TO3AG** : si on peut pratiquer notre sport, c'est grâce à la Ligue.

**PMX** : remercie Pascale Caro pour sa disponibilité au quotidien et l'énorme travail accompli.  
Pmx remercie aussi Noël Remy pour ses formations au niveau arbitrage et ceci aussi bien au niveau des arbitres que des athlètes.  
Nous déplorons le manque d'attractivité de la Ligue pour les athlètes, qui est souvent uniquement perçue comme fournisseur obligatoire de licence.  
Il n'a pas été possible de proposer des modifications aux statuts de la Ligue vu nos propres délais de réunion. Nous désirons néanmoins informer la Ligue que nous proposerons la modification des articles 30 quant à la pratique effective du triathlon pour les membres du CA et l'article 31, point 1, quant à l'obligation de nationalité belge pour faire partie du CA (proposer une des nationalités européennes).  
Finalement, nous désirons que la Ligue mette en place un challenge similaire à la Supercoupe pour l'organisation et la promotion du Swim-bike.  
Pour des raisons indépendantes de notre volonté, notre épreuve annuelle : Le triathlon de saint léger est déplacé à la date du 22 Septembre.

**TO3AG** : Pour ouvrir un club, il faut au moins un licencié international, notre club étant formé principalement d'enfants mineurs, en tant que président, je suis le seul à avoir cette licence.

**CCSTC** : remercie les membres, le CA pour le travail effectué ainsi que la DT. Il signale, qu'en Belgique, la LBFTD a de très bonnes formations par rapport à d'autres ligues.  
Il rappelle le triathlon des Sharks le 23 juin.

**TTF** : rien à signaler. Il informe les membres que Vincent ROELANDS est hospitalisé et que c'est la raison pour laquelle il a pris la parole pour la CODA.

**TNT** : informe qu'ils sont en lien avec le Q3T, il rappelle le triathlon du 15 août et le duathlon du 11 novembre à Malonne. Ces épreuves n'accueillent pas beaucoup de jeunes. Si en 2019, ils n'ont pas plus d'inscriptions de jeunes, ils seront contraints de supprimer ces épreuves.  
(LDS) demande pourquoi ne pas intégrer le challenge jeunes et calquer sur les distances.

**Louis BOUILLET** : se dit très satisfait des communications faites par Benjamin LANTREBECQ.

### Remerciement départ des administrateurs

A l'initiative du Président, Céline SIPVIN et Christine MLAKAR recevront une veste en guise des services rendus à la Ligue.

### Résultats des votes

- BOUILLET Louis : 81 VOIX
- MARINI Anne-Marie : 63 VOIX
- MOREAUX Patrick : 45 VOIX

**Elus à la majorité** : **BOUILLET Louis (RCBT), MARINI Anne-Marie (HTT), MOREAUX Patrick (TURBO)**

Stéphane Ahn, au nom des membres du Conseil d'Administration ainsi que des employés LBFTD remercie les membres de leur présence et leur souhaite une excellente saison 2019.

Les Associations présentes à la réunion ont jusqu'au 30 avril 2019 pour faire part de leurs remarques.

Stéphane Ahn  
Secrétaire général

---